

Chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements.

Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier
ou American
Staffordshire terrier

(chiens dits pitbulls)



- Mastiff

(chiens dits
boerbulls)



- Tosa



Chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)

Il s'agit des chiens :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,

- de race
Rottweiler,



- de race Tosa,

- assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche.

À savoir : le chien de race Staffordshire bull terrier ne fait pas partie des chiens pouvant être dangereux.



EN SAVOIR PLUS :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Loisirs/Temps-libre/Animaux/Chiens-susceptibles-d-etre-dangereux/Chiens-dangereux-description-interdictions-et-obligations>